

Septembre 2019

Toute l'équipe du Se Unsa Poitiers vous souhaite une excellente année !

Résister à la morosité ambiante, sans pour autant renoncer à être combatif pour nos conditions de travail, est essentiel en cette période de rentrée...

C'est en effet le moment où l'on a particulièrement besoin de retrouver ce qui nous a poussé à choisir le métier de professeur et à nous y investir. Il faut en quelque sorte arriver à cliver entre d'un côté notre combat pour améliorer le système et de l'autre ce qui va se jouer cette année avec nos élèves.

Se concentrer sur nos élèves

Leur donner envie d'apprendre, les aider à avoir confiance en eux, les faire progresser dans leurs apprentissages, les amener à développer leurs compétences et à en acquérir de nouvelles, solliciter leur expression et leurs prises d'initiatives... les enjeux sont d'importance, ils nous motivent depuis que nous avons choisi ce métier et nous aimons contribuer, à notre mesure, à la formation des nouvelles générations.

Préparer nos cours, toujours chercher comment susciter l'intérêt et la curiosité de nos élèves, monter des projets, inventer de nouvelles astuces pédagogiques pour contrer telle ou telle difficulté récurrente ou spécifique... ne pas voir passer le temps dans des journées bien remplies, fatigantes mais jamais ennuyeuses, cela est et restera d'actualité tout au long de cette année scolaire.

User de notre liberté et des marges de manœuvre

Certes, le ministre, le conseil scientifique, parfois aussi l'IEN... nous abreuvent de consignes via des

déclarations, des textes de cadrage, des vademecums et autres documents disparates ! Peu importe, pour notre quotidien, hors les interdictions explicites bloquantes, seuls comptent la sécurité de nos élèves et les programmes. Il nous reste d'immenses marges de manœuvre, tout ce qui n'est pas spécifiquement interdit par un texte contraignant est par défaut autorisé. Il est toujours possible de justifier un projet, une façon de procéder, une démarche par l'intérêt supérieur de nos élèves. Alors faisons-nous confiance et n'hésitons pas, seul ou avec d'autres, à expérimenter, tester, oser afin d'améliorer ce qui nous semble peu efficace et/ou pas attrayant. De nombreux mouvements pédagogiques, organisés en collectifs ou en associations peuvent nous permettre de rencontrer des collègues à même de nous inspirer, de partager leur expérience, de nous aiguiller et nous conseiller. En présentiel (colloques, journées, conférences, échanges de pratiques...) ou via des blogs pédagogiques et les réseaux sociaux, il y a toute une palette de possibilités à explorer pour ne pas rester seul et oser.

Prendre soin de soi

Nos élèves ont besoin d'avoir avec eux des adultes sereins, reposés et bien dans leur peau. Pensons donc, dès le début de l'année scolaire à nous ménager. Consacrions du temps à ce qui nous semble vraiment essentiel et à ce qui nous ressource et nous motive. Mettons de côté ce qui nous déprime si nous pouvons y échapper, il est inutile de s'imposer par "devoir" des responsabilités supplémentaires, des réunions inutiles... faisons le tri et restons fermes dans nos refus, car ce sont eux qui nous permettent de bien faire le reste !

De la même manière, choisissons soigneusement le ou les combats que nous souhaitons mener, en priorisant ce qui nous est essentiel, en évitant que cela nous épuise.

Le SE-Unsa vous invite à vivre une année 2019-2020 à la fois sereine et combative... En effet, le meilleur moyen de résister à des injonctions contre-productives, insensées, voire idiotes parfois est encore de montrer que, malgré elles, on peut faire correctement son travail en y prenant plaisir.

Faisons chanter nos élèves à la rentrée si cela fait sens pour eux et pour nous. Exploitions, ou pas, les Fables de la Fontaine. Interprétons les programmes, les recommandations pédagogiques et les repères annuels en adéquation avec les besoins de nos élèves et notre façon de travailler. Remettons les évaluations nationales à leur juste place d'indicateur largement perfectible au milieu de nos propres critères d'évaluation. Prenons dans les formations imposées ce qui peut nous être utile... Ne laissons pas tout cela pourrir notre année, ce qui ne nous empêchera pas de les dénoncer et de les combattre avec le SE-Unsa.



PPCR : Publication du compte rendu de rendez-vous de carrière, que faire ?

Vous avez eu un rendez-vous de carrière cette année entre septembre 2018 et Juin 2019 :

Vous allez recevoir un mail pour informant de la publication du compte rendu.

Nous vous conseillons de conserver une copie du compte rendu.

Dans le compte rendu, l'inspecteur et le chef d'établissement formulent une appréciation générale.

Dès réception du mail vous informant de la publication du compte-rendu, vous pouvez formuler des observations dans un délai de 3 semaines, via le portail SIAE.

Il ne faut pas hésiter à notifier par écrit les remarques sur le déroulement de l'inspection et des entretiens et à rajouter ce qui semble important et qui doit être pris en compte dans l'appréciation finale.

Adhérent au SE-Unsa, consultez le tutoriel dans votre espace adhérent.

En septembre 2019 :

Le Recteur arrête l'appréciation finale selon les 4 mêmes niveaux d'expertise.

Elle est consultable sur le portail SIAE dans les 2 semaines suivant la rentrée de l'année suivante soit en septembre 2019.

L'agent peut formuler un recours hiérarchique gracieux (étape 1) en vue de demander la révision de son appréciation finale par écrit et par voie hiérarchique en vue de demander la révision de son appréciation finale auprès du

recteur/de l'IA-DASEN/du ministre (en fonction du corps d'origine et de l'affectation), dans un délai de 30 jours francs, suivant la notification de cette dernière.

Pour nos adhérents, nous mettons à disposition le modèle type (étape 1) du recours gracieux.

L'administration dispose de 30 jours francs pour répondre. Le silence gardé par l'autorité administrative compétente à l'expiration du délai imparti vaut rejet.

En cas de réponse défavorable, l'agent doit saisir la commission administrative paritaire (CAP) dans un délai de 30 jours francs (étape 2)

Pour nos adhérents, nous mettons à disposition le modèle type (étape 2) de saisine de la CAPA

Concernant le corps des CPE les saisines de la CAPA (étape 2) doivent être adressés soit :

- par courrier à monsieur le Recteur de l'académie de Poitiers - Division des personnels enseignants - 22 rue Guillaume VII le Troubadour - CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
- soit par voie électronique : Jerome.Doreau-Froelicher@ac-poitiers.fr en copie à l'adresse dpe@ac-poitiers.fr

N'oubliez pas de mettre le SE-UNSA en copie pour le suivi de votre recours : ac-poitiers@se-uns.org



Si vous portez d'un projet innovant ou une action éducative singulière dans votre établissement, prenez contact avec nous si vous souhaitez le faire partager à d'autres collègues CPE.

Votre initiative pourra être valorisée sur le BLOG du SE-Unsa « ECOLE DE DEMAIN ». Ce dernier constitue aussi une boîte à idées intéressante pour tous les collègues.

<https://ecolededemain.wordpress.com/tag/cpe/>

Parmi les nombreux témoignages déjà accessibles :

- *Mener un atelier danse en collège, Nezha CPE, témoignage*
- *Un projet de fresque murale au collège*
- *Projet « débats citoyens » en LP, Claire CPE témoignage*
- *Parler « addictions » au collège*
- *Projet Conseil de Vie Collégienne et Lycéenne*
- *Prévenir le harcèlement en collège*

CPE : commandez les kits du SE-Unsa !

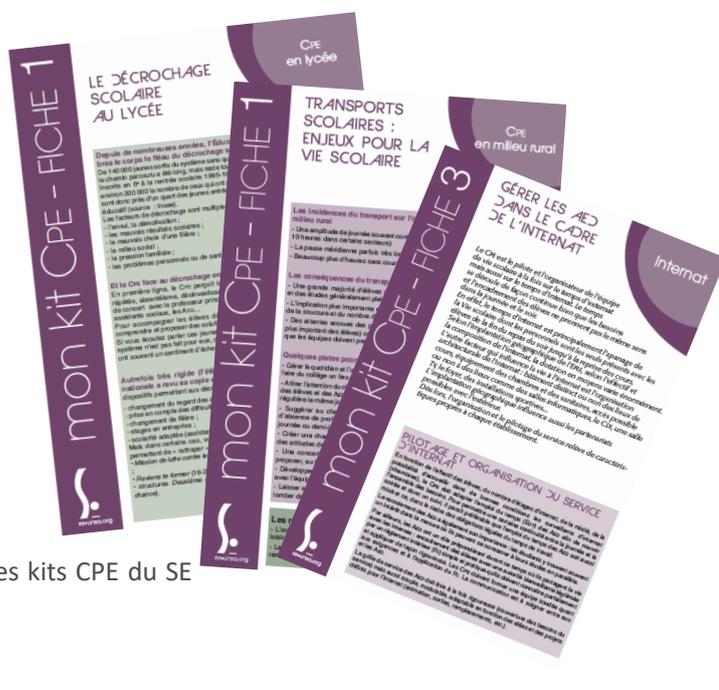
La fonction de CPE s'adapte aux réalités du terrain et une de ses caractéristiques.

En effet, l'exercice du métier est lié, en grande partie, au type d'établissement, à

son lieu d'implantation et à ses caractéristiques propres.

Le SE-Unsa vous propose des témoignages de collègues passionnés par leur profession et des outils spécifiques à certains lieux d'exercice (collège en éducation prioritaire, collège en milieu rural, lycée). Chaque kit est composé de fiches thématiques adaptées à chacune des situations.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'attendez plus et commandez les kits CPE du SE Unsa





Climat scolaire :

Pour en finir avec les politiques « coup-de-menton »

La question du climat scolaire est située à l'intersection de toutes les problématiques éducatives : qualité des bâtiments, environnement de l'école ou de l'établissement, qualité des relations interpersonnelles, mode de construction et de transmission des connaissances et compétences, niveau de bien-être et d'engagement de tous les membres de la communauté éducative, sécurité scolaire, organisation du temps scolaire.

De vrais besoins du terrain

Quand on interroge les enseignants, leurs principales préoccupations professionnelles gravitent autour du climat scolaire : charge de travail raisonnable, locaux adaptés où on se sent bien et que l'on s'approprié, crainte de l'isolement, inscription des politiques scolaires dans la durée, confiance dans les choix pédagogiques, reconnaissance salariale (sondage Ifop/SE-Unsa mai 2018)

On observe que, dans notre système scolaire, de nombreux collègues emploient un temps conséquent à calmer les élèves où gérer la discipline en classe. Ici, la France est au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE.

Ainsi, créer les conditions d'un climat scolaire apaisé, au service des

apprentissages des élèves et du bien-être de tous est un objectif prioritaire.

De vrais blocages

La première condition est de faire équipe. Faire équipe, ça s'apprend... mais ce n'est pas enseigné. Dans ces conditions, l'atomisation des adultes ou le sentiment d'être « de passage » dans l'école où l'établissement, sont des facteurs défavorables au bon climat scolaire.

Cette question du climat scolaire est aussi une question pédagogique.

Or, pour le SE-Unsa, l'acte pédagogique est lié à la transmission des savoirs. Former les enseignants à cela est un choix politique qui reste à faire, car un bon climat scolaire est un levier puissant de réussite scolaire.

Ainsi, créer les conditions d'un climat scolaire apaisé, au service des apprentissages des élèves et du bien-être de tous est un objectif prioritaire. Cela passe par une formation initiale et continue ambitieuse et efficace sur ces sujets-là comme sur les domaines académiques, pédagogiques et didactiques.

la suite de #pasdevagues, la question du climat scolaire a été cantonnée aux violences en milieu scolaire. Après de longs mois, le ministère a produit un « plan violences », le 14 e depuis 1991,

axé sur les sanctions, l'autorité et la sécurité. Bien que nécessaire, la sécurité ne peut être isolée d'autres leviers, comme l'amplification de la lutte contre le harcèlement à l'école et des « microviolences », des formations plus nombreuses à la gestion de crise, la prise en charge des élèves hautement perturbateurs, prévenir les problèmes liés à la « survirilisation » et faire face aux comportements difficiles d'une manière juste, démocratique et appropriée. Ces thèmes concernent également le premier degré, qui est totalement oublié dans le plan

ministériel.

La révolution du climat scolaire reste à faire, mais...

Développer le sentiment d'appartenance des personnels au collectif, s'inscrire les actions dans la durée, a un effet direct sur les apprentissages des élèves. On connaît les problèmes liés au turnover des équipes dans les établissements où un recours accru aux contractuels est constaté. Comment construire une équipe quand ses membres ne savent pas si leur contrat sera reconduit ?

Or, la loi fonction publique, récemment adoptée, va conduire à l'augmentation du nombre de contractuels, alors que la stabilité des adultes est à rechercher. Cela va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire, et les divers régimes de sanctions seront insuffisants dans un établissement ayant un groupe d'adultes fragile, où les règles collectives pourront difficilement être appliquées de la même manière par tous, ce qui ouvre la voie à l'isolement des personnels. Ainsi se crée un terreau propice aux désordres, à l'indiscipline et à l'insécurité.

Pour le SE-Unsa, la question du climat scolaire demande un changement de paradigme, qui commence par éradiquer les formules magiques, parfois autoritaires, supposées créer une ambiance propice aux apprentissages.

Cela demande un investissement pérenne dans la formation de terrain des équipes en place. Mais on ne part pas de rien : les enseignants y sont prêts et 90% des écoliers et lycéens disent se sentir bien dans leur établissement. Place à l'investissement pour construire un modèle scolaire qui dépasse les clivages actuels.



Inscriptions concours 2020 : l'échéance approche !

Votre équipe de vie scolaire peut compter des AED qui envisagent de préparer l'un des concours CPE 2020. Vous pouvez éventuellement aussi avoir des collègues contractuels dans votre entourage qui envisagent de se présenter au concours.

La période d'inscriptions des concours s'ouvrira mardi 10 septembre à midi et se clôturera jeudi 10 octobre à 17h00.

Les épreuves écrites du concours externe auront lieu en académie les 9 et 10 mars 2020.

L'admissibilité des concours interne et réservé s'évalue par la transmission d'un dossier RAEP à renvoyer pour le 29 novembre dernier délai.

Pour en savoir plus sur les conditions d'inscriptions, les épreuves et les programmes, vous pouvez cliquer sur ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/cid99268/les-concours-recrutement-pour-les-personnels-education.html>

Les oraux d'admission du concours externe auront fin juin début juillet 2020 à BORDEAUX.



Postes d'expatriés : s'y prendre un an à l'avance !

La liste des postes d'expatriés à pourvoir pour la rentrée 2020 est disponible sur le site de l'AEFE.

N'hésitez pas à contacter le SE UNSA Hors de France si vous avez des questions aussi bien sur les postes proposés que sur les procédures de recrutement.

Tel: 01 44 39 23 17 / 01 44 39 23 18
mèl: hdf@se-uns.org

Trois postes d'expatriés pour le corps des CPE à pouvoir à la rentrée 2020 :

- Autriche (Vienne)
- Bulgarie (Sofia)
- Bolivie (La Paz)

Le SE UNSA Poitiers organisera également un stage de formation syndicale « enseigner hors de France ».

Comité d'entreprise : le ministère n'en a pas, le SE-Unsa vous l'offre !

Tous les adhérents du SE-Unsa ont dorénavant accès à une plateforme de réductions digne d'un comité d'entreprise. Plus de 700 partenaires vous proposent un éventail d'offres variées : billetterie spectacles, vacances, loisirs, presse, shopping ou services.

Des centaines de réductions incluses dans votre cotisation au SE-Unsa.

Vous êtes déjà adhérent-e ?

Rendez-vous sur :

<https://monespace.se-uns.org>

Vous n'êtes pas encore adhérent-e ? Une raison de plus pour nous rejoindre !

Pas de comité d'entreprise ?

ne plus payer le prix fort !

Le SE-Unsa l'offre à ses adhérent-e-s



Section académique - Poitiers

QUI CONTACTER ?

CONTACTE-NOUS
se-uns@ac-poitiers@se-uns.org

Secrétaire académique :

Perrine PROST
Port. : 06.21.22.04.59
Mail : ac-poitiers@se-uns.org

Pour toutes tes questions sur l'année de stage

Jordan BULTEAU
Port. : 06.14.82.87.81
Mail : entree_metier.poi@se-uns.org

Professeurs stagiaires : rémunération, reclassement, formation, relation avec les tuteurs, mutations inter-académiques, titularisation...

... pour celles concernant le lycée ou le collège

Isabelle SOULLARD
Port. : 06.01.08.50.36
Mail : ac-poitiers@se-uns.org

Professeurs certifiés et agrégés : mutations intra-académiques, informations inter-disciplines, relations avec la hiérarchie et l'administration...

... pour celles sur le lycée professionnel

Betty CORDIER
Port. : 06.14.82.87.62
Mail : betty.cordier@laposte.net

Professeurs de lycée professionnel : mutations intra-académiques, orientation, période de stage, relations avec la hiérarchie et l'administration...

... pour celles qui concernent l'EPS

Magali JOUSSEAU-MONTEL
Port. : 06.17.14.32.51
Mail : magali-Edi.Jousseau-Montel@ac-poitiers.fr

Professeurs d'EPS : mutations intra-académiques, sport scolaire, sécurité, relations avec la hiérarchie et l'administration...

... pour celles d'Education (CPE, vie scolaire)

Vincent CABIROL
Port. : 06.23.94.36.82
Mail : ac-poitiers@se-uns.org

Conseillers principaux d'éducation : mutations intra-académiques, temps de travail, climat scolaire, relations avec la hiérarchie et l'administration...